



Le MESSAGIÈRE de *Belcodène*

Le

printemps

à Belcodène

Hôtel de Ville

Juin 2008

numéro

61

Bulletin d'Informations Municipales de Belcodène

✕ Horaires de la Mairie

<http://www.belcodene.com>
04 42 70 66 66

Tous les jours, du Lundi au Vendredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h.

Le Maire est à votre disposition en Mairie, toutes les fins d'après-midi, ainsi que les mardis et mercredis, toute la journée.

Compte tenu du nombre important de réunions, vous pouvez prendre rendez-vous au secrétariat afin d'éviter toute attente inutile.

✕ Horaires de la déchetterie de Valdonne

■ Du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

■ Samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

■ Dimanche de 8 h 30 à 12 h 30

Tél. 04 42 18 19 79

Quartier de Valdonne
13124 Peypin

✕ Horaires de l'agence postale

■ Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 16 h

■ Samedi de 9 h à 11 h 30

Tél. 04 42 70 69 20

✕ Horaires de la Bibliothèque

La Bibliothèque Municipale accueille le public :

■ Mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 18 h 30

■ Mercredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h 30

■ Samedi de 9 h à 12 h

Tél. 04 42 70 60 54

Etat Civil

Naissances

Bienvenue à nos 8 nouveaux petits Belcodénois

Eloan BELARBI

né le 21 octobre 2007

Marine SEGHETTI

née le 6 novembre 2007

Erine COLLIEZ

née le 17 décembre 2007

Alexian ROSIER

né le 18 décembre 2007

Maïlys LEDOUX

née le 18 mars 2008

Clara MANESSE

née le 9 avril 2008

Edgar CHERMETTE

né le 20 avril 2008

Maxime CHRISTAUD

né le 1^{er} mai 2008

Mariage

Avec toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

Daniel ERRERA et Jacqueline SIFFLET, unis le 8 février 2008

Remerciements à M^{me} et M. VERNEL pour leur don au profit des œuvres de la commune à l'occasion du mariage de leur fille Caroline avec Emmanuel REMIRES le 7 juillet 2007

Décès

Nous témoignons notre sympathie aux familles éprouvées

Jean-Pierre CHARGÉ

décédé le 8 mai 2008

Numéros utiles

- Mairie.....04 42 70 66 66
- CCFB Belcodène.....04 42 70 60 61
- Agence Postale.....04 42 70 69 20
- Bibliothèque Municipale.....04 42 70 60 54
- Relais Assistantes Maternelles.....04 42 58 76 30
Permanence en Mairie 1 fois par mois
- Assistante sociale.....04 42 36 95 40
Permanence en Mairie le 1^{er} jeudi du mois sur rendez-vous au04 42 62 81 81
- Caisse d'Allocations Familiales (CAF) www.caf.fr.....0 820 25 13 10
Permanence en Mairie le 3^{ème} mardi du mois de 9 h à 12 h
- Sécurité Sociale CPCAM.....0 820 904 186
Centre 29, Aubagne La Tourtelle, av. du 21 août 1944, 13400 Aubagne
- Cadastre.....04 91 23 61 87
Centre des Impôts Fonciers Marseille Sud, 38 bd Baptiste Bonnet, 13008 Marseille
- Centre des Impôts.....04 42 18 03 00
Route de Beaudinard, 13400 Aubagne
- Perception de Roquevaire :.....04 42 04 20 65
6 av. G. Clemenceau, 13360 Roquevaire

Pharmacies de garde

Dimanche 15 juin
Sageloli - Pont de l'Etoile

04 42 04 04 05

Dimanche 22 juin
Sanchez - Auriol

04 42 72 88 34

Dimanche 27 juin
Tort - Roquevaire

04 42 04 20 40

Dimanche 6 juillet
Villard - Auriol

04 42 04 40 34

Dimanche 13 juillet
Bianchi - Saint-Zacharie

04 42 72 90 01

Lundi 14 juillet
Blanchet - Auriol

04 42 04 70 53

Dimanche 20 juillet
Caillac - La Bouilladisse

04 42 72 37 43

Dimanche 27 juillet
Dervaux - Roquevaire

04 42 04 20 51

Dimanche 3 août
Frances - Saint-Zacharie

04 42 72 91 06

Dimanche 10 août
Giannecchini - Peypin

04 42 82 86 96

Vendredi 15 août
Gilibert - Peypin

04 42 82 72 72

Dimanche 17 août
Jouve - La Bouilladisse

04 42 62 97 12

Dimanche 24 août
Canal - Moulin de Redon

04 42 72 88 31

Dimanche 31 août
Le Lan - La Destrousse

04 42 04 80 30



Belcodénoises, Belcodénois,

Dès le premier tour de l'élection municipale, le 9 mars, l'urne belcodénoise a rendu son verdict. Avec 88% des voix, la liste que j'ai eu l'honneur de présenter à vos suffrages a été choisie pour prendre en charge les destinées de notre village pour les 6 ans à venir.

Je vous remercie du fond du cœur de cette marque de confiance et d'amitié qui va me permettre de poursuivre et d'amplifier le travail accompli, depuis maintenant 13 années, dans l'intérêt communal et le respect de mes engagements. Respect des engagements et des idéaux qui m'ont fait privilégier le développement harmonieux et maîtrisé de notre Commune en restant en permanence à votre écoute et à votre service.

Nous avons été nombreux à fêter la victoire sur une bien pâle représentation d'une opposition arriviste et déconnectée des réalités de la vie locale.

Le deuxième Conseil Municipal, après celui de l'élection du Maire et des Adjointes où vous avez été là aussi nombreux à participer, a mis en place les commissions municipales et désigné ses représentants dans les différentes instances (un compte-rendu vous est proposé dans les pages 9 à 12). Un point important de l'ordre du jour était le vote du budget. Un budget amorcé par les Conseillers Municipaux sortants et finalisé par la nouvelle équipe, et qui reflète ses choix et ses engagements.

Le mot du maire



Dans un contexte national difficile, et alors que l'Etat réduit de manière importante ses dotations dans le même temps où il transfère ses compétences, nous avons veillé à allier ambition pour notre village et maîtrise budgétaire.

Qu'il s'agisse des fournitures ou de la cantine scolaires, de la médiathèque ou de la programmation culturelle, de la garderie périscolaire, du centre aéré ou de l'espace jeunes, pour ne citer que quelques exemples, la Commune offre des services gratuits ou à des prix modérés pour répondre au plus près des attentes de la population. En parallèle, des projets importants sont prévus, sans augmentation cette année encore de la fiscalité directe locale pour la sixième année consécutive : projet d'éclairage public, d'enfouissement et de renforcement des réseaux, d'embellissement et de sécurisation de la Commune, d'extension du cimetière, de protection de la forêt,...

Nos choix budgétaires et d'investissements ont pour but de contribuer à la poursuite du développement harmonieux de notre Commune, à l'amélioration de notre cadre de vie et de permettre à chacun d'y trouver les services dont il a besoin.

Les comparatifs avec les communes de même taille témoignent de notre faible endettement et de notre bonne santé financière, garants d'une belle marge de manœuvre pour les investissements futurs.

Soyez assurés que l'équipe à qui vous venez de confier la lourde tâche d'administrer notre Commune le fera avec cœur, intégrité et compétence. Je m'en porte garant et vous remercie encore une fois de votre confiance.

Patrick Pin
Maire de Belcodène

Bonne lecture
à tous et
Bonnes Vacances.

Conseils municipaux

Nous vous rappelons que l'ensemble des délibérations du Conseil Municipal est porté à la connaissance de tous par affichage dans le hall de la Mairie. Ne sont rapportés, ci-dessous, que les éléments principaux des délibérations importantes.

Taux communaux des impôts locaux

Pour la 6^{ème} année consécutive, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'exercice 2008 :

Taxe d'Habitation	14,29%
Taxe sur le Foncier Bâti	27,12%
Taxe sur le Foncier Non Bâti	95,71%

Budget Primitif 2008

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide d'adopter le Budget Primitif 2008 qui se résume comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses	1 500 883 €
Recettes	1 500 883 €

Section d'Investissement

Dépenses	592 900 €
Recettes	592 900 €

Eclairage public 2008 (avenues des Roux, du Garlaban, chemin de l'Adret) : demande de subvention

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide :

- ✓ de solliciter auprès du Conseil général des Bouches-du-Rhône au titre du FDADL, une subvention relative au programme 2008 des travaux d'éclairage public, au taux maximum,
- ✓ d'adopter le plan de financement suivant :

Subvention du département (60%)	77 416 €
Autofinancement de la Commune	51 611 €
Montant HT	129 029 €
TVA à 19,6% financée par la Commune	25 289 €
Montant TTC du projet	154 316 €

Informatisation de l'école primaire : demande de subvention

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide :

- ✓ de solliciter auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône, au titre du FDADL 2008, une subvention relative à l'informatisation de l'école primaire de Belcodène, au taux maximum,
- ✓ d'adopter le plan de financement suivant :

Subvention du département (60%)	7 528 €
Autofinancement de la Commune	5 019 €
Montant HT	12 547 €
TVA à 19,6% financée par la Commune	2 459 €
Montant TTC du projet	15 006 €

Réaménagement de la cuisine du restaurant scolaire : demande de subvention

Pour satisfaire la demande des enfants, Monsieur le Maire propose de réaliser des aménagements (2 friteuses et 1 grill) à la cuisine du restaurant scolaire.

Le Conseil Municipal décide de solliciter auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône, au titre du FDADL 2008, une subvention relative au réaménagement de la cantine du restaurant scolaire au taux maximum de 60 %.

Montant TTC du projet : 30 000 €

Convention avec le Syndicat Intercommunal du Haut de l'Arc

Le Conseil Municipal approuve la convention à intervenir entre la Commune de Belcodène et le Syndicat Intercommunal du Haut de l'Arc, relative aux activités sportives, artistiques et culturelles pendant les vacances scolaires.



Le 8 mai à Belcodène

A Belcodène, la commémoration du 8 mai 1945 a été marquée par la forte participation des enfants. Victor et Chloé ont porté la gerbe de la Mairie jusqu'au monument aux morts.

Après l'allocution du Maire, ce sont encore les enfants qui ont lu le message du Secrétaire d'Etat à la Défense : Léa B., Emma, Briag, Anthony C., Morgane de C.

Enfin, toute la classe de CM2 a chanté la Marseillaise, pour terminer par le Chant des Partisans, orchestré par Antoine O. et leur maître d'école.

En cette journée du souvenir, toutes les générations se sont retrouvées à la place de l'Ensoléïado pour partager le verre de l'amitié.



Intercommunalité et participation citoyenne : le Conseil de Développement

Vous avez participé récemment à l'élection de votre équipe municipale et contribué parallèlement au renouvellement des élus communautaires qui gèrent notre territoire intercommunal.

Vous avez la volonté, au-delà des échéances électorales, de poursuivre votre contribution au développement harmonieux de votre cadre de vie.

Au niveau communautaire, c'est au sein du Conseil de Développement du Pays d'Aubagne et de l'Etoile que vous pourrez faire entendre votre point de vue et participer à l'atteinte de notre objectif commun : bien vivre sur notre territoire !

Comme indiqué dans le n°60 du Messagié, cette instance consultative, représentant la société civile du territoire intercommunal, entend poursuivre, en collaboration avec les élus communautaires son action pour un développement et un aménagement durables du Pays d'Aubagne et de l'Etoile.

Vous pourrez y débattre de toute question intéressant le territoire communautaire, qu'elle relève ou non de la compétence de la Communauté d'Agglomération.

De nombreux problèmes restent d'actualité. Les déplacements par exemple : avec les engorgements autoroutiers aux heures de pointe, le réseau de transport en commun toujours perfectible, la réouverture d'un transport en site propre sur l'assise de l'ancienne voie de Valdonne,... ou encore la question du

tri sélectif ou la réalisation d'une usine de tri, l'implantation du futur lycée de l'Etoile à La Bouilladisse ou la réalisation d'équipements publics d'intérêt communautaire tels qu'une piscine couverte par exemple.

Si ces thèmes ou d'autres vous intéressent, manifestez votre volonté de participer à une réflexion collective au niveau communautaire en présentant votre candidature au : Conseil de Développement du Pays d'Aubagne et de l'Etoile.

Contact :

**Marc Giraud-Sauveur, chargé de mission
Communauté d'Agglomération du Pays
d'Aubagne et de l'Etoile
932 avenue de Fleuride
13400 Aubagne
Tél. 04 42 62 85 62
Courriel :
marc.giraud-sauveur@aggllo-paysdaubagne.fr**

De nouvelles cartes d'accès aux déchetteries

Dans le cadre de l'optimisation de la gestion des déchetteries, la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile distribue, depuis le 5 avril, sur les déchetteries d'Aubagne, Peypin et Cuges-les-Pins, de nouvelles cartes adaptées au nouveau logiciel. **Pour recevoir votre nouvelle carte, les particuliers doivent se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.** Pour ceux qui ne l'ont pas encore, à partir du 1er juillet, c'est à la Mairie qu'il faudra se procurer sa carte d'accès.

Les professionnels doivent se rendre au siège de l'Agglo au 932 avenue de Fleuride, zone industrielle des Paluds à Aubagne, munis d'un extrait Kbis et d'un chèque de 50 € à l'ordre du Trésor Public, le lundi et le mercredi de 14 h à 17 h, et le vendredi de 9 h à 12 h.



La déchetterie de Valdonne à votre service



Déchets admis : cartons, tout venant, métaux, gros électroménager, bois, déchets verts, gravats/inertes, batteries, piles et accumulateurs, huiles de vidange.

Pour tous renseignements, appelez "allo déchets" au 04 42 18 19 79

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi :
de 10 h à 12 h
et de 13 h 30 à 18 h
- Samedi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 18 h
- Dimanche de 8 h 30 à 12 h

Ramassage des encombrants

Pour les encombrants uniquement, si vous ne pouvez pas vous rendre à la déchetterie, il est toujours possible de contacter la Mairie pour prendre rendez-vous pour les faire enlever.

Récupération des piles

Un container est à votre disposition en Mairie pour récupérer les piles et les batteries de téléphone usagées.

Belcodène fête les Rois

Pour les anciens

Comme il est désormais de tradition au mois de février, la Municipalité recevait dans les locaux de l'Ensoléiada, les anciens de notre village pour fêter les Rois.

C'est par le bel après-midi d'un samedi bien ensoleillé pour la saison que Monsieur le Maire, entouré de conseillers, accueillait un grand nombre de convives dans la salle de spectacles où les attendaient de longues rangées de tables joliment décorées et sur lesquelles des pâtisseries déposées çà et là, à intervalles, leur murmuraient tout doucement "mangez-nous", "mangez-nous", tandis qu'au fond de la salle, le champagne pétillait d'impatience dans les réfrigérateurs.

Puis le discours de bienvenue de Monsieur le Maire terminé, c'est autour d'une table, qu'entre amis, entre voisins, une bouchée de galette par-ci, une gorgée de jus de fruit ou bien de champagne par-là, un zeste mais bien dosé de musique, saupoudrée d'une généreuse pincée de l'excellente prestation de Luce Jouval, chanteuse et résidente de La Bouilladisse, que tous purent profiter de cet intermède festif.



Et tous les participants de garder en mémoire, le moment venu de se séparer, le souvenir d'agréables instants passés dans une ambiance douce et sucrée, gorgée de chants, de rires et de danses.



Pour le personnel communal, les enseignants et les bénévoles des associations



Traditionnellement, l'ensemble des enseignants, du personnel communal, présidents d'associations et bénévoles sont invités par la Municipalité pour la Galette des Rois.

Un moment convivial où Monsieur le Maire rend hommage à tous ceux qui, dans leur domaine respectif, contribuent à la vie de la commune : manifestations culturelles, sportives ou festives. Les bénévoles du CCFF pour leur action de prévention étaient également représentés.



Les médaillés du travail à l'honneur

Une soirée particulière pour **Jean Sauvageot**, secrétaire de mairie depuis 31 ans, et **Yves Vadon**, employé aux services techniques depuis 36 ans, qui recevaient la médaille communale d'honneur du travail.

Toute une carrière au service de Belcodène méritait bien une reconnaissance particulière de Monsieur le Maire, un diplôme d'honneur symbolique, ainsi que les félicitations et les applaudissements de leurs camarades.



Un heureux événement au sein du personnel communal !

Il n'est jamais trop tard (calendrier électoral oblige) pour lever le verre en l'honneur d'une naissance. C'est avec des fleurs que Patrick Pin a félicité Annick, employée de mairie, et maman pour la deuxième fois, du petit Bastien.

«Petit déj'» à Belco

Le bouche à oreille a bien fonctionné ce dimanche 1^{er} juin 2008 : en effet, notre épicier Fabien Gras a organisé et offert un petit déjeuner où les Belcodénois se sont rencontrés et ont apprécié ses charcuteries, fromages,... agrémentés de pizzas, pains aux olives et autres viennoiseries fournis par nos nouveaux boulangers.

Nous remercions vivement et félicitons Fabien, cet homme orchestre qui a su jouer de concert avec deux nouveaux musiciens... Stéphanie et Luc, les nouveaux boulangers.



Les spectacles à Belcodène

Les Mariotti Brothers

Une nouvelle fois, ils ont fait un tabac. Leurs guitares généreuses, leurs voix de crooner nous ont fait voyager agréablement. Une belle réussite.



Les Décrocheurs de Lune

Ce fut à croquer ce "dévorez-moi". L'excellent chef cuisinier Alain Gelma a eu le tort de séduire Ségolène, l'épouse du très redouté critique gastronomique, Stanislas Lefauve. Ce dernier exige que Gelma lui cuisine un plat hors du commun en échange de sa 3^{ème} étoile. Un jeu d'acteurs riche, une mise en scène époustouflante, ponctuée de rebondissements hilarants : tous les ingrédients y étaient pour relever cette sauce comique... quel régal !

Quartiers Nord

Samedi 24 mai 2008, l'orchestre Quartiers Nord nous a régalés avec ce mélange de chansons du répertoire marseillais d'avant-guerre et de nouvelles chansons de leur composition.



C'était "100% cafi de couillonades" avec notamment leur version de "Un petit cabanon", "Apéro avec les olives noires", "Tu me le noies pas trop", "Mains de Pâti", "La révolte des pite-mouffes", "La petite de la Belle de Mai" (Coquin de sort, qu'elle me plait, elle a une jolie poitrine, le reste se devine)...

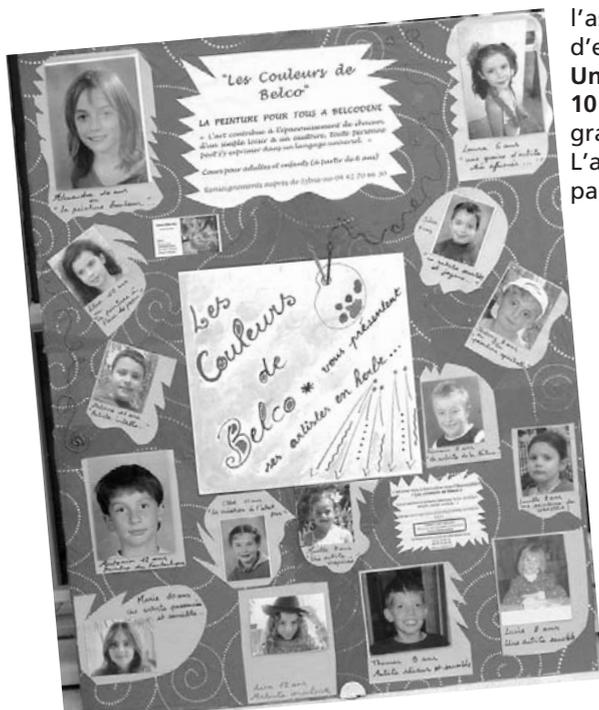
Graines d'artistes peintres

Afin de rendre l'art accessible à tous, une nouvelle association "Les couleurs de Belco" a été créée récemment dans notre village.

Suite à sa création et en vue d'attirer de nouveaux passionnés ou novices, l'association expose actuellement des œuvres réalisées par une quinzaine d'enfants du village, en Mairie.

Un vernissage sera organisé par la Municipalité, le samedi 28 juin 2008 à 10 h en Mairie, pour démontrer que l'art est à la portée de tous, petits ou grands, et pour permettre de récompenser nos artistes en herbe.

L'association est ouverte aux adultes voulant s'essayer à la peinture et faire parler leur créativité.



Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Sylvie Ollier Siri au 04 42 70 66 30.

Elections municipales :

La liste conduite par Patrick Pin est réélue

Au soir du dimanche 9 mars 2008, les urnes ont rendu leur verdict.

Voici les résultats des élections municipales

Inscrits : 1 272
Votants : 985
Exprimés : 957

Liste Patrick Pin

Jean-Pierre Garguilo	841	87,88%
Patrick Pin	839	87,67%
Patrick Van Moerkercke	837	87,46%
Grégoire Georges	836	87,36%
Sylvie Michel épouse Fanego	836	87,36%
Jean-Noël Bisaccia	833	87,04%
Irène Cervini épouse Michel	831	86,83%
Gabriel Schang	830	86,73%
Pierre Tagliaferro	830	86,73%
Gilbert Ciampi	830	86,73%
Jean-Robert Dagorn	829	86,62%
Claude Ruggieri	829	86,62%
Christian Wurtz	829	86,62%
Jean-Louis Denicant	829	86,62%
Hélène Rogozinsky épouse Fossoux	827	86,42%
Mathilde Richaud épouse Berenger	824	86,10%
Francis Bonora	824	86,10%
Bernard Guy	818	85,48%
Nathalie Dalmasso épouse Crespy	816	85,27%

Opposition

Michel Jobert	135	14,11%
Corinne Cohen	134	14,00%
Brigitte Belzunce	132	13,79%
Magalie Delion	132	13,79%
Franck Chianese	132	13,79%
Thibaud Delion	131	13,69%
Henri Char	130	13,58%
Arlette Vœux	130	13,58%
Philippe Estienne	129	13,48%
Jean-Claude Calissano	129	13,48%
Vanessa Storaï	129	13,48%
Didier Long	127	13,27%
Jacqueline Long	126	13,17%
Annie Canepa	126	13,17%
Jocelyne Jobert	126	13,17%
Amandine Trumpfs	125	13,06%
Gérard Huguenin	125	13,06%
Jean-Pierre Julian	124	12,96%
Jérôme Julian	124	12,96%

Vos nouveaux élus



Patrick Pin
Maire de Belcodène



Jean-Robert Dagorn

1^{er} adjoint, délégué à l'urbanisme, aux travaux forestiers et à la lutte contre les incendies de forêts



Gabriel Schang
2^{ème} Adjoint,
délégué à la culture
et aux sports



Hélène Rogozinsky
3^{ème} Adjoint,
déléguée à
l'électrification rurale
et à l'éclairage public



Pierre Tagliaferro
4^{ème} Adjoint,
délégué aux finances
et à la gestion
du cimetière



Irène Michel
5^{ème} Adjoint,
déléguée aux affaires
sociales

Les Conseillers Municipaux



Jean-Pierre Garguilo



**Patrick Van
Moerkercke**



Jacky Georges



Sylvie Fanego



Jean-Noël Bisaccia



Gilbert Ciampi



Claude Ruggieri



Christian Wurtz



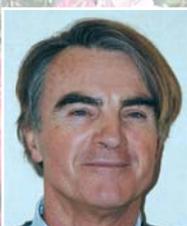
Jean-Louis Denicant



Mathilde Berenger



Francis Bonora



Bernard Guy



**Nathalie
Dalmasso-Crespy**

Le premier Conseil Municipal de la nouvelle mandature



6 commissions municipales ont été créées

> **Commission Finances** : Pierre Tagliaferro, Jean-Robert Dagorn, Hélène Rogozinsky, Bernard Guy, Claude Ruggieri

> **Commission Urbanisme** : Jean-Robert Dagorn, Irène Michel, Francis Bonora, Gilbert Ciampi, Patrick Van Moerkercke

> **Commission Travaux** : Gabriel Schang, Jacky Georges, Mathilde Bérenger, Jean-Noël Bisaccia, Jean-Pierre Garguilo, Christian Wurtz, Francis Bonora

> Commission Information

Conseillers Municipaux : Jean-Robert Dagorn, Mathilde Bérenger, Nathalie Dalmasso-Crespy, Jean-Pierre Garguilo, Patrick Van Moerkercke

Membres extérieurs :

Evelyne Coqueran, Gérard Pierini

> Commission Culture et Associations

Conseillers Municipaux : Gabriel Schang, Pierre Tagliaferro, Jean-Pierre Garguilo, Patrick Van Moerkercke

Membres extérieurs : Marie-Claude Limouzy, Christelle Tagliaferro, Jean Limouzy, Jean-Pierre Mauduy

> Commission Environnement

Forêt : Jean-Robert Dagorn, Sylvie Fanego, Jean-Noël Bisaccia, Jacky Georges, Bernard Guy

Cadre de vie : Mathilde Bérenger, Francis Bonora, Gilbert Ciampi, Claude Ruggieri, Christian Wurtz

Les élus de la Commune auprès des structures intercommunales

> Conseil Communautaire de l'Agglo :

Patrick Pin, Jean-Robert Dagorn, Gabriel Schang

> Syndicat intercommunal du Bassin Minier (Sibam) :

Délégués : Patrick Pin, Jean-Robert Dagorn

Suppléant : Jean-Noël Bisaccia

> Syndicat Intercommunal du Collège de Font d'Aurumy :

Jean-Pierre Garguilo, Claude Ruggieri

> Syndicat Mixte d'Electrification des Bouches-du-Rhône (SMED) :

Déléguée : Hélène Rogozinsky

Suppléant : Francis Bonora

> Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

Mathilde Bérenger, Sylvie Fanego, Irène Michel, Jean-Louis Denicant

> Syndicat de Gestion du Relais des Assistantes Maternelles Territorial (RAM) :

Délégués : Irène Michel, Sylvie Fanego

Suppléants : Nathalie Dalmasso-Crespy, Pierre Tégliarferro

> Comité National d'Action Sociale (CNAS) :

Irène Michel

> Correspondant Défense :

Gabriel Schang

> Commission d'Appel d'Offres :

Délégués : Jean-Noël Bisaccia, Jacky Georges, Christian Wurtz

Suppléants : Francis Bonora, Jean-Pierre Garguilo, Patrick Van Moerkercke

Un public nombreux a assisté à ce premier Conseil



Les représentants du Conseil Municipal auprès des associations et organismes

- > **Comité des Œuvres Sociales (COS) du Personnel :**
Patrick Pin, Irène Michel, Mathilde Bérenger
- > **La Carbonnière de Provence :**
Jacky Georges, Christian Wurtz
- > **Prévention Routière :**
Nathalie Dalmasso-Crespy
- > **Ecole de Belcodène :**
Nathalie Dalmasso-Crespy
- > **Association Régionale pour l'Insertion (ARI) regroupant l'Institut Pédagogique et la Résidence pour adultes "Germaine Poino-Chapuis" :**
Hélène Rogozinsky
- > **EDF :** Francis Bonora



Réunion publique lors de la campagne



Elections cantonales

Les résultats dans le canton

1^{er} tour : 9 mars 2008

Inscrits : 33 430
Votants : 22 252
Exprimés : 21 520

Patrick Pin	5 915	27,49%
Edouard Gorski	2 071	9,62%
André Niel	4 769	22,16%
Danièle Garcia	6 762	31,42%
Paul Delbosc	2 003	9,30%

2^{ème} tour : 16 mars 2008

Inscrits : 33 325
Votants : 18 921
Exprimés : 17 917

André Niel	5 926	33,07%
Danièle Garcia	11 991	66,93%

Danièle Garcia, maire d'Auriol, est élue Conseillère Générale du canton de Roquevaire.

Les résultats à Belcodène

1^{er} tour : 9 mars 2008

Inscrits : 1 268
Votants : 961
Exprimés : 943

Patrick Pin	706	74,87%
Edouard Gorski	39	4,13%
André Niel	90	9,54%
Danièle Garcia	54	5,73%
Paul Delbosc	54	5,73%

2^{ème} tour : 16 mars 2008

Inscrits : 1 268
Votants : 677
Exprimés : 637

André Niel	180	28,25%
Danièle Garcia	457	71,75%

Patrick Pin remercie les Belcodénoises et les Belcodénois qui lui ont apporté leurs suffrages et leurs soutiens pour cette élection cantonale.



Un nouveau boulanger à Belcodène

Depuis le 3 mai, Stéphanie et Luc Mangili ont réouvert les portes de la boulangerie qui étaient fermées depuis 2007. Les Belcodénois peuvent à nouveau retrouver pain frais, viennoiseries et pâtisseries chaque jour. Et de l'avis général, c'est très bon.

La boulangerie est fermée le mercredi toute la journée et le dimanche après-midi.

Le nouveau site web de Belcodène

Le site internet de Belcodène fait peau neuve. Vous y trouverez l'actualité de la vie associative et de la commune ainsi que des informations utiles.

Hormis son apparence et son contenu, c'est surtout ce qu'il y a "sous le capot" qui a changé. En effet, le site se veut vivant et collaboratif. C'est-à-dire que la Municipalité, la Médiathèque, les associations, chaque acteur présent sur le site a en

charge de rédiger, maintenir et actualiser les articles de sa rubrique.

A vous, chers lecteurs, de nous nous faire connaître vos idées, vos souhaits et de vous approprier ce site pour qu'il devienne le reflet vivant du village.

N'oubliez pas de vous inscrire en ligne lorsque vous viendrez le visiter. Le fait de s'identifier lors de chaque connexion permet d'avoir accès à plus de fonctionnalités.

Les associations qui désirent avoir une rubrique sur le site, peuvent en faire la demande auprès de la Municipalité.

<http://www.belcodene.com>



Bibliothèque Municipale : Dina, notre bénévole, prend sa retraite



Le 28 janvier 2008, nous avons fêté à la bibliothèque le départ de notre bénévole : Dina Delacroix. Catherine Boinet (accroupie à gauche) était venue fêter l'événement avec nous, mais il manquait trois autres bénévoles. Nous remercions Dina (debout 2^{ème} à droite) pour son dévouement et sa patience. Bénévole depuis 1994, elle a, en effet, connu le système de prêt avec les fiches, puis a dû s'initier à l'informatique pour suivre l'évolution de la médiathèque. Elle a participé à l'animation des classes et de "Lire en Fête". Nous lui souhaitons une bonne retraite dans sa nouvelle maison.

Les vacances des jeunes Belcodénois Baignades à La Ciotat



Le car des plages, mis gratuitement à la disposition des Belcodénois tous les mercredis, fonctionnera du 2 juillet au 27 août 2008. Les inscriptions se font en Mairie jusqu'à 17 h le lundi précédant la sortie ; les parents n'oublient pas que les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés.

A propos des vacances d'été

- Avec le Centre Aéré pour les 4/13 ans
- Avec l'Espace Jeunes pour les 11/17 ans

Le Centre Aéré et l'Espace Jeunes seront ouverts du 7 juillet au 29 août 2008. Les activités diverses, préparées et maîtrisées par l'équipe d'animation Léo Lagrange, se dérouleront au Centre de Loisirs Manaque et Coudoulet pour le Centre Aéré et à la salle de l'Ensoléiada pour l'Espace Jeunes. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter la Mairie.

infos

Les travaux en cours

L'équipe municipale s'applique à rendre la commune toujours plus agréable. Ainsi sont en cours des travaux de peinture, la réfection des volets et grilles de notre **Hôtel de Ville** qui, depuis sa construction en 1998, avaient bien souffert du soleil et des intempéries. Seront repeints également les volets, grilles et portes des bâtiments de l'**Ensoléiado**. C'est à l'espace de loisirs de Manaque et Coudoulet que continueront ces travaux pour tous les volets des locaux du centre aéré, ainsi que la rénovation de la salle des fêtes où tous les murs et les portes intérieures retrouveront de nouvelles couleurs, ainsi que les volets extérieurs. Les travaux sont réalisés par l'Entreprise Générale de Peinture Euréka de Dominique Monnet à Belcodène.

Profitant d'une courte accalmie des activités sur le **site de loisirs Manaque et Coudoulet**, une nouvelle opération de concassage de blocs de pierres et de broyage de matériaux divers s'est déroulée sur le site, en continuité des actions menées l'année dernière. Un lourd et puissant concasseur s'est activé durant des heures, à réduire en de très petits éléments tout ce qui se dressait sur son chemin. Peu à peu, tous ces débris indésirables, qui sont le plus souvent plus inesthétiques que dangereux, seront éliminés pour vous permettre une meilleure jouissance de cet espace prévu pour le sport et la détente, et pour permettre un entretien plus pratique et plus rationnel.

Notre beau village

Après un printemps hésitant l'été semble arriver à grands pas et les maisons coquettes et pimpantes s'embellissent et se couvrent de fleurs... enfin presque ! Si l'on y regarde de plus près, certaines villas semblent en travaux permanents, et ce pour de longues années ; brouettes, bétonnières, palettes, tas de gravats parsèment les jardins dans l'attente d'une reprise de futurs travaux. Souvent, cet aspect "désordre" surprend les visiteurs d'autres régions où les travaux du dimanche sont invisibles le lundi et reprennent le week-end suivant. Pour le plaisir de tous et dans un esprit citoyen, terminons nos murs de clôture et rangeons nos jardins, bientôt nous pourrions postuler pour le concours des plus jolis villages de Provence.

Promenons-nous dans les bois... en toute sécurité

Tout ce qu'il faut savoir pour se balader dans la colline cet été
0 811 20 13 13

Le département des Bouches-du-Rhône est particulièrement sensible aux risques d'incendies pendant l'été. Durant la période estivale, l'accès aux massifs forestiers est réglementé par arrêté préfectoral.

Entre le 1^{er} juin et le 30 septembre, la circulation des personnes et des véhicules est réglementée en fonction des conditions météorologiques. Trois niveaux de danger "feu de forêt" sont définis chaque jour, par massif forestier : orange, rouge et noir.

Ces niveaux peuvent autoriser l'accès aux massifs toute la journée (orange), ou entre 6 h et 11 h (rouge), ou l'interdire entièrement (noir).

Grâce au numéro 0 811 20 13 13, tous les promeneurs peuvent se tenir informés de la situation puisque les informations sont mises à jour la veille au plus tard à 18 h pour le lendemain.

Le cimetière

Suite et fin ? Ou le début de la fin du bout du tunnel

Chacun de vous le sait bien : il n'est pas permis de mourir à Belcodène !

En effet, le cimetière communal est saturé depuis 1998 et nous ne pouvons plus satisfaire ceux qui souhaitent y établir leur dernière demeure ; tout projet d'extension étant bloqué par la propriétaire riveraine qui refuse de céder à la commune les 10 000 m² nécessaires.

Pour autant malgré les obstacles (et même les effondrements ; rappelez-vous la chute de rochers sur les tombes en 2003), la Municipalité avance. A l'issue de l'enquête publique prescrite et réalisée en 2007, le Commissaire-Enquêteur a émis un avis favorable au projet.

Le 3 janvier 2008, le Préfet des Bouches-du-Rhône déclare donc d'Utilité Publique le projet d'extension du Cimetière, tel que présenté par la Municipalité.

Las, trois fois hélas, la propriétaire défère l'arrêté devant le Tribunal Administratif.

Néanmoins, le 4 février, le Préfet déclare cessibles les terrains adjacents au cimetière, et le 6 mars 2008, le Tribunal de Grande Instance de Marseille exproprie ces terrains au bénéfice de la Commune. Enfin terminé direz-vous, les travaux vont pouvoir commencer.

C'est méconnaître l'ire procédurière de la propriétaire des terrains et son mépris (ignorance) de l'intérêt général : l'ordonnance d'expropriation est, elle aussi, contestée devant la Cour de Cassation. La Commune est donc de nouveau confrontée à une longue (et très coûteuse) procédure.

En attendant, seuls des souhaits de longue vie nous permettent de patienter... encore.

Des couleurs pour vous informer

Orange Vous pouvez vous promener **toute la journée**

Rouge Vous pouvez vous promener **entre 6 h et 11 h le matin**

Noir La promenade, la circulation et le stationnement des véhicules sont **interdits toute la journée**.

Foire horticole

De l'animation à Belcodène à l'occasion de la Foire Horticole et Rurale du 4 mai.

Des fleurs, des plantes dans le centre du village, offraient un magnifique décor de jardin coloré et odorant. Il y en avait pour tous les goûts. Outre le plaisir des yeux, le plaisir des papilles : miel, beignets, charcuteries, pâtés, ... sans oublier l'artisanat ; les visiteurs ont pu déambuler à leur gré dans les allées de la foire.

Les enfants aussi étaient de la fête avec le manège et le tir à la carabine.

Pour cette journée, les membres du CCFF s'étaient associés aux bénévoles du Comité des Fêtes pour assurer l'accueil des exposants, des visiteurs, et la sécurité.

La Municipalité remercie vivement le Comité des Fêtes et son président, Jean-Pierre Fabre, ainsi que les membres du CCFF pour l'organisation de cette manifestation.



Association des Anciens

Il y a quelques mois, on parlait des activités du début 2008 sans penser que tout irait aussi vite, et que déjà il faudrait prévoir nos rendez-vous d'après les vacances d'été. Mais pour nous remémorer ces derniers mois bien remplis, faisons une petite rétrospective.

Janvier

Nous avons visité le **château de la Tour d'Arbois** et l'usine où l'on fabrique les calissons du Roy René. Nous ressemblions à des cosmonautes, habillés de blanc – chapeau, gants et blouse – à la découverte de cet univers gourmand. Nous sommes repartis après un repas divin à la Tour d'Arbois. Nous avons aussi fêté les rois du début d'année : abus de sucreries arrosées de Listel.

Février

Lors d'un après-midi récréatif, nous sommes allés écouter et regarder une **opérette au Dôme de Marseille**.

Mars

Vivent les mamies... Ce jour-là, c'était leur fête ! Au son de l'accordéon avec Marc et Marilyne, nous avons dansé et chaque mamie est partie avec une petite fleur, souvenir de cette journée. Lors du **Carnaval**, autour des cotillons, des crêpes et des flonflons, nous avons pu admirer les déguisements de chacun. La palme de la réussite est allée au club de Mimet où les costumes étaient les plus nombreux. Un après-midi vraiment super.



Avril

Notre sortie nous a emmenés à **Banon** à la découverte de la fabrique de fromages de chèvre. Bien sûr, nous avons toujours à apprendre, et ce jour-là, nous avons découvert les mystères de ce délicieux fromage. L'après-midi nous menait vers le **château de Simiane la Rotonde** : belle forteresse. Le repas de midi dans un petit restaurant fut succulent et bien dans la tradition provençale.

Mai

Malheureusement, la sortie prévue a été annulée, mais nous nous rattraperons en juin avec la journée à Ramatuelle où nous nous essaierons au pilotage de catamaran.



Association des Parents

Sous un soleil splendide de mars, les enfants de Belcodène ont défilé dans les rues de notre village pour fêter le Carnaval de l'école. Dans un cortège haut en couleurs et en musique, ils ont déambulé, accompagnés par Monsieur Caramantran et par le "jazz band" Tom Sawyer and Co.

Puis, après une grande bataille de confettis et l'embrasement du Caramantran, un grand goûter et une animation musicale dans la cour de l'école ont clôturé les festivités.



Mai



En mai, nous avons affronté les autres clubs lors du **concours de boules à Auriol**. C'est dans une atmosphère bon enfant que 41 équipes composées de 3 personnes se sont rencontrées. Nous présentions 10 équipes, et il faut dire que 3 d'entre elles sont allées assez loin, mais après... c'était le royaume des pros !



Seule une équipe de consolante est montée assez haut dans le classement : nous les félicitons. Sous les platanes de la place d'Auriol, nous avons dégusté un très bon aïoli, bien arrosé... et c'est dans une gaieté estivale que nous avons repris le jeu... et que se sont enchaînées les défaites... une très bonne journée tout de même.

Juillet / Août

Le club se repose.

Nos activités reprendront le 4 septembre, et déjà, nous avons en prévision : l'hippodrome en nocturne et en journée, un concours de scrabble à Belcodène, du sports en accrobranche à Six-Fours, en novembre les coquillages à Bouzigues, une pièce de théâtre, du bowling et puis les



activités du mois de décembre autour de Noël, loto, repas, ... Il faut rappeler que l'atelier "arts décors", les vendredis matin, rencontre un très grand succès, et que les "nouveaux artistes" se surprennent par leur dextérité, leur imagination et le travail bien fait. Bonnes vacances à tous. A bientôt.

d'Elèves



Au nom des enfants, l'association des parents d'élèves remercie la Municipalité, les enseignants, les parents et notre ami Eugène car, grâce à vous tous, nos enfants ont pu s'amuser tout au long de ce magnifique après-midi.

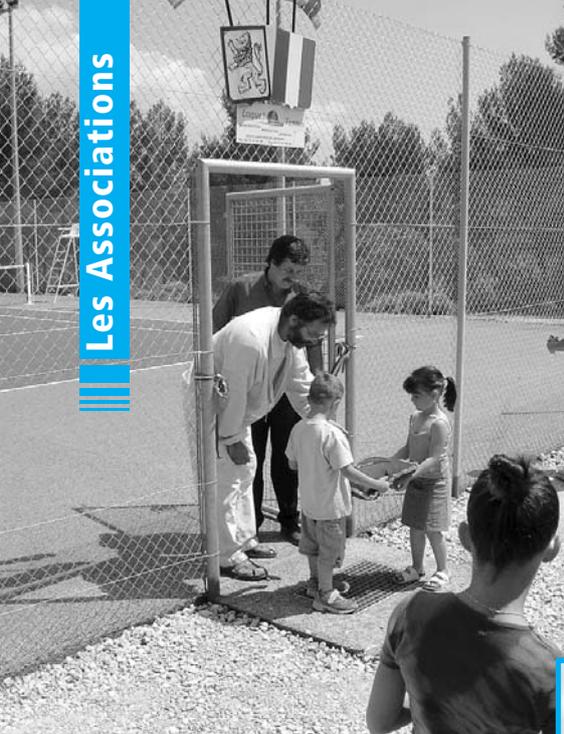
Cette année, la **kermesse se déroulera le vendredi 27 juin** après le spectacle de fin d'année de l'école. Les stands de jeux, la buvette et le bal prendront place sur le stade et sur le parking de l'école. Il sera proposé aux enfants toutes sortes d'animations et de jeux :

- stand de tir, pinata, parcours de buggies, combats de sumo, pêche aux cadeaux et structures gonflables,
- pour vous restaurer, vous trouverez sur place des sandwiches, des barbes à papa, des crêpes, des pizzas et des confiseries,
- nous vous proposerons une animation musicale pour prolonger la soirée durant laquelle se déroulera le tirage au sort de la tombola.

Nous vous rappelons que nous avons besoin d'aide pour finaliser cette soirée et que toute bonne volonté sera la bienvenue. Grâce au bénéfice de la kermesse de l'année passée, l'association des parents d'élèves a pu financer :

- la soirée d'Halloween,
- un spectacle de marionnettes,
- des sorties scolaires,
- l'animation du Carnaval,
- la grande organisation de la prochaine kermesse.

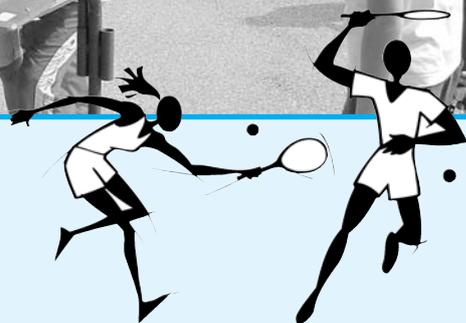
Nous espérons que vous viendrez nombreux et que cette soirée sera chaleureuse et festive.



Tennis Club de Belcodène (TCB)

Depuis de nombreuses années, le Comité 13 organise des rencontres par équipes pour les petits élèves des écoles de tennis. L'objectif de ces rencontres est de permettre à nos "petits" une première approche de la compétition dans un cadre qui se veut convivial, sans drame et sans pression.

C'est à l'initiative de notre professeur, Charlotte, que les futurs espoirs de Belcodène ont participé à leur première rencontre contre Mimet le **samedi 3 mai à Belcodène**. Cette rencontre s'est poursuivie par une rencontre amicale avec nos voisins de La Bouilladisse et s'est terminée par un goûter bien mérité. C'est donc une trentaine d'enfants, accompagnés de leurs parents, qui ont profité de cette belle journée et du merveilleux site de "Manaque et Coudoulet" et partagé de bons moments. La finale s'est déroulée à Gémenos le 7 juin.



TCB qu'es aco ?

- C'est depuis le 16 avril 1997 le Tennis Club de Belcodène,
- C'est une association affiliée à la FFT et agréée jeunesse et Sports,
- C'est 3 courts éclairés au centre de loisirs "Manaque et Coudoulet",
- C'est aujourd'hui 116 membres dont 49 enfants,
- C'est 6 équipes Hommes et Dames participant à 3 championnats,
- C'est 18 joueurs classés,
- C'est des animations tout au long de l'année,
- C'est une vingtaine d'heures d'enseignement hebdomadaires dispensées par une monitrice brevetée d'Etat,
- C'est 68 enfants et adultes qui s'entraînent régulièrement,
- C'est un budget annuel de 20 000 Euros,
- C'est des aides de la Commune, du CG 13 et de l'Etat pour pouvoir maintenir les cotisations au niveau le plus bas de la région,
- C'est l'organisateur du Téléthon à Belcodène,
- C'est une adresse de messagerie : tbelcodene@fft.fr et un site internet : www.club.fft/tbelcodene,
- C'est une équipe de bénévoles qui sera ravie de vous accueillir.

Benvenuto au TCB !

Association Sportive et culturelle de Belcodène (ASCB)

A noter dans vos agendas :

14 juin

Journée foot pour les jeunes de 7 à 15 ans

17 juin

Fête de la Musique à l'Ensoléïado à partir de 18h

28 et 29 juin

Tournoi de foot pour les plus de 16 ans

Société de chasse

Comme chaque année, la fermeture générale de la chasse a eu lieu le deuxième dimanche de janvier. Toutefois, il a été permis de chasser la grive à poste fixe jusqu'au 20 février.



Le 19 janvier dernier, le quorum requis par les statuts ayant été atteint, la société de chasse a pu tenir son assemblée générale ordinaire. Le rapport moral lu par le Président, fait ressortir les points suivants :

- Repeuplement en petit gibier (lapins et perdreaux).
- Aménagement de garennes.
- La journée des seniors sera cette année à nouveau reconduite.
- Le Président rappelle l'importance du retour de ces carnets de prélèvement en fin de saison, tant à la société qu'à la fédération, afin de réguler les espèces. Le non retour de ces carnets entraînera, cette année, des sanctions.
- Cette saison, pour maintenir la régulation des espèces classées nuisibles (renards, fouines, belettes, pies,...), il est demandé de déclarer auprès du président de la société les dégâts occasionnés par ces dernières.

La trésorier a reçu quitus sur la présentation du bilan financier. Tous les membres sortants de la commission ont été réélus à l'unanimité. La commission a élu son bureau, et comme nouveau vice-président Georges Estienne :

- Président : Louis Long
- Secrétaire : Jean-Pierre Garguilo
- Trésorier : Jean-Claude Saure

A partir de cette année, le conseil d'administration passe de 12 à 10 membres. Il est renouvelé par moitié tous les 3 ans.

Depuis le 14 janvier, les fusils sont rangés, l'entretien du territoire a repris : débroussaillage, cultures, remplissage régulier des abreuvoirs, gestion des populations de petit gibier, création et entretien des garennes artificielles,...

La commission se réunit le premier vendredi de chaque mois pour faire le point sur l'avancement des travaux.



Quelques mots sur la **traditionnelle journée des seniors**. Elle s'est tenue le 4 octobre dernier, le beau temps et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

Pour terminer, quelques mots sur la parité homme/femme des membres de la société. Cette année, les hommes ne représentent plus 100% des chasseurs. En effet, nous avons le plaisir de compter parmi nous une chasseuse en la personne de **Mme Clercq**.



Cercle du Progrès

Le 5 avril 2008, la commission du cercle a organisé la nuit de la contrée. Cette soirée, où 28 joueurs étaient présents, a débuté à 21h. La finale s'est jouée aux alentours de 5h du matin. Les vainqueurs ont été Fabien et Robert. La soirée s'est déroulée dans une ambiance

chaude et conviviale entre les participants.

La commission du cercle vous donne rendez-vous le

week-end du 15 août avec, dès le 14 août à partir de 19h son aïoli géant et différents concours de boules qui vous seront proposés tout au long de ce grand week-end. Une affiche plus explicative vous sera distribuée ultérieurement.

A l'arrivée des beaux jours, nous vous donnons rendez-vous sur la place du cercle pour des parties de boules conviviales.





Belcodène se raconte...

Nous allons vous raconter en quelques numéros, sans être historien, quelques points de l'histoire de notre village.



Le plateau de Belcodène a été occupé dès la préhistoire. C'est dans la grotte du Tonneau, dont l'entrée se situe à La Bouilladisse, qu'ont été trouvés les vestiges, preuves de la présence de l'homme pendant la période du paléolithique inférieur. La grotte du Tonneau est également appelée grotte de la Bourrine ou du Tineou. Nous sommes donc entre 80 000 et 30 000 avant JC.

De nombreux silex furent trouvés là par Henri de Lumley et analyses. Voici quelques extraits des trouvailles : rhinocéros, bouquetin, cerf, sanglier, castor, tortue, hyène, chevreuil, cheval, aurochs, ...

Il y a lieu d'ajouter à cette liste une grande abondance d'ossements de rongeurs, de chiroptères (chauve-souris), d'insectivores et l'Hystrix cristaux (porc-épic).



Entre -300 et -125 avant JC, dans les temps antiques, le plateau de Belcodène fut habité par les Salyens, peuplade formée par les Ligures venus d'Espagne vers 1 800 avant JC, auxquels étaient venus se joindre des tribus de Celtes vers 300 avant JC.

Plus tard, les relations entre les tribus ligures et les Phocéens de Massalia se dégradèrent, et les Salyens construisirent des défenses pour se protéger des attaques des Massaliotes. Ils édifièrent, sur le bord des barres qui surplombent la vallée de Merlebach, des oppidums que l'on peut apercevoir encore aujourd'hui.

En 154 avant JC, les Massaliotes lassés des attaques des Salyens sur Massalia demandent de l'aide aux Romains.

En 125 avant JC, suite à une nouvelle attaque des Salyens, les Romains commencent à occuper militairement le pays. La région sera partagée en deux provinces, celle d'Aix et celle d'Arles. Belcodène se trouve juste à la frontière de ces deux provinces. Une route romaine, reliant Trets à Marseille, traversait d'ailleurs la commune de Belcodène.



L'empereur germanique Conrad, nouveau suzerain de Provence, installa trois comtes sur ses terres, un à Apt, un en Avignon et un à Arles. Puis, en dessous d'eux, Conrad installa deux vicomtes pour les seconder : Nivicole à Cavaillon et Arlulfe à Marseille. Arlulfe est à l'origine de la dynastie vicomtale de Marseille. En 950, Conrad donne à Arlulfe la seigneurie du Val de Trets dans laquelle se trouve très probablement Belcodène.

Entre 1037 et 1057, un seigneur qui porte le nom d'Aymard de Belcodène figure comme témoin dans trois chartes relatives à des donations à Saint Victor de la juridiction de Saint Julien, près de Fréjus.

Entre 1044 et 1093, c'est sans doute là que fut construit le château de Belcodène sur la colline du Castellat.

En 1156, l'abbé de Saint Victor, Guillaume, rétrocède à Hugues Geoffroy, seigneur de Trets, une grande partie de Belcodène.

En 1170, à la mort de Hugues Geoffroy II, son fils Raymond Geoffroy reçoit Belcodène dans l'héritage de son père.

En ce qui concerne les églises, Fuveau est rattaché à Aix, Gréasque à Marseille, Belcodène, situé sur la limite diocésaine appartiendra alternativement à l'un ou l'autre des diocèses.

Le 15 novembre 1349, 17 manants et habitants de Belcodène font reconnaissance en faveur de



Bertrand de Roquefort, prieur de Saint Sournin agissant au nom du chevalier Béranger de Roquefort, son frère, et de Pierre de Roquefort, tous trois seigneurs de Mimet.

Le 19 février 1379, dans un procès verbal d'Aix, on note des poursuites dirigées par les habitants de Belcodène contre un berger qui avait fait paître ses troupeaux sans payer de redevance.

Les années suivantes, de 1380 à 1500, on ne trouve guère de trace sur la vie du village de Belcodène.

Mais nous vous raconterons dans le prochain numéro les années plus proches, c'est-à-dire du XVIII^{ème} au XXI^{ème} siècles.